

FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS

NOTICE D'INSCRIPTION

Liste 2

CURSUS PARTIEL BAC PRO ASSP et SAPAT

Destinés aux titulaires et futurs titulaires dans l'année du Bac Pro SAPAT ou du Bac Pro ASSP

Retrait des dossiers sur le site internet du lycée Marie Curie

<http://lycee-marie-curie.ac-reunion.fr/>

***Vous ne pouvez pas vous inscrire sur les 2 listes. Il faudra faire un choix :
liste 1 (candidats de droit commun) OU
liste 2 (candidats titulaires du Bac pro ASSP ou SAPAT)***

**Inscription uniquement par
courrier recommandé avec accusé de réception**

Début des inscriptions	Lundi 30octobre 2017
Clôture des inscriptions	Samedi 18 novembre 2017(<i>cachet de la poste faisant foi</i>)
Epreuve écrite d'admissibilité	Mercredi 28 février 2018
Epreuve orale d'admission	du 14 mai au 9juin 2018
Résultats de l'épreuve d'admission	Lundi 18 juin 2018
Date limite de confirmation d'inscription	Vendredi 29 juin 2018

Rentrée le vendredi 31août 2018

Constitution du dossier d'inscription aux épreuves

- la fiche d'inscription ci jointe dûment remplie (à détacher de la notice)
- un curriculum vitae même en l'absence d'expérience professionnelle
- Lettre de motivation manuscrite
- Dossier scolaire avec résultats et appréciations de stages.
- Photocopie du diplôme du Bac Pro ASSP ou SAPAT, ou certificat de scolarité si élève en terminale.
- une photocopie d'une pièce d'identité (pas de permis de conduire)
- 1 enveloppe autocollante de format 11X22 affranchie **au tarif des lettres recommandées + un imprimé recommandé avec accusé de réception à retirer à la poste et à compléter impérativement suivant les informations ci-dessous**

Taxe de recommandation cochez /-/R 1

cochez /-/ lettre

Destinataire

Expéditeur : Formation d'aides-soignants

Votre adresse postale

Lycée Marie Curie

81 Rue Roger Dijoux

BP 126

97437 Sainte-Anne

- 2 enveloppes autocollantes de format 11X22, affranchies au tarif en vigueur, libellées aux nom et adresse du candidat
- une grande enveloppe autocollante de FORMAT 32X23 affranchie (3 timbres au tarif en vigueur) et libellée aux nom et adresse du candidat
- Un chèque de 50 euros à l'ordre de : **l'agent comptable du lycée Marie Curie (mettre le chèque dans le dossier d'inscription).**

Attention : les dossiers payés par mandat seront rejetés.

Le dossier administratif COMPLET doit être adressé à l'école avant le 18 novembre 2017 au plus tard, cachet de la poste faisant foi, en recommandé avec accusé de réception.

Attention tout dossier incomplet sera rejeté.

Même si votre dossier est complet, aucune confirmation écrite ne vous sera envoyée.